

Munther Amira, acteur de la résistance populaire palestinienne, condamné à 6 mois de prison

Munther Amira, coordonnateur des comités de résistance populaire (PSCC), éducateur social dans le camp de réfugiés d'Aida à Bethléem a été condamné le 12 mars à six mois de prison ferme et à 5 ans de prison avec sursis par le tribunal militaire d'Ofer en Palestine occupée. Il a été « reconnu coupable » de quatre chefs d'inculpation liés à sa participation à des manifestations, notamment « participation à une marche non autorisée ».

Le jour de son arrestation, il portait une pancarte avec les photos des 4 femmes de la famille Tamimi arrêtées le jour précédent. Un fait délictueux selon la loi militaire imposée aux Palestiniens qui vivent en territoire occupé. Tout aussi « délictueuses » ses participations à des manifestations contre la reconnaissance par Trump de Jérusalem comme capitale d'Israël et contre les commémorations de la déclaration Balfour.

L'occupant israélien n'a rien d'autre à reprocher à cet homme que sa résistance à l'occupation et à la colonisation dont il transmet les valeurs non-violentes à la jeunesse du camp d'Aida et de Bethléem.

Sa condamnation pour avoir participé on ne peut plus pacifiquement à ces manifestations est une tentative vaine pour intimider les Palestiniens qui luttent contre l'occupation et la colonisation israélienne.

Depuis l'automne 2014, la répression israélienne à l'égard de la jeunesse de Jérusalem et de Cisjordanie, des acteurs et actrices de la résistance populaire est systématique et frontale. La victoire cet été de la résistance populaire de masse contre l'installation des portiques à l'entrée de l'Esplanade des mosquées est insupportable au pouvoir israélien qui entend briser la volonté d'un peuple et le chasser de sa terre.

Le village de Nabi Saleh se serait bien passé de la notoriété que lui a conférée l'arrestation arbitraire d'Ahed et de 4 autres femmes de la famille Tamimi. Ahed et sa mère Nariman attendent toujours de report en report le sort que cette « justice » politique leur réserve. Une fois de plus leur procès a été reporté au 21 mars. Piètre stratégie pour tenter de briser ces militantes. Depuis, plusieurs dizaines d'autres membres de leur famille dont des mineurs ont été arrêtés de manière tout aussi arbitraire. Chaque semaine, ce sont des dizaines d'arrestations qu'Israël opère lors de raids souvent nocturnes dans les villes et villages palestiniens, dans les camps de réfugiés ou lors de manifestations.

Nous appelons les citoyennes et citoyens épris de liberté à manifester leur solidarité à l'égard des prisonniers politiques palestiniens dont Munther Amira, Salah Hamouri et les membres de la famille Tamimi. Leurs portraits doivent être connus de tous, y compris de nos gouvernants afin qu'ils se décident enfin à montrer par des actes auprès des autorités israéliennes leur détermination à les voir libérés.

Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian doit bientôt se rendre en Israël et en Palestine. Nous lui demandons de s'exprimer clairement contre la répression qui vise les Palestiniens et en particulier les enfants, les défenseurs des droits, toutes celles et ceux qui manifestent pacifiquement contre l'occupation. Et bien sûr notre compatriote Salah Hamouri et la députée Khalida Jarrar, tous deux emprisonnés sous le régime inique de la détention administrative. Face à un pouvoir israélien qui ne reconnaît que la force brutale, la France et l'Europe ont la responsabilité de protéger le peuple palestinien, et c'est clairement la question des sanctions qui doit maintenant être soulevée.

Paris le 14 mars 2018

Le Bureau national de l'AFPS